



Section locale **FO-DGFIP 62**

DDFiP du Pas-de-Calais
5 rue du Docteur Brassart – 62000 ARRAS

☎ 06 04 40 51 41

✉ fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr

🌐 site web : www.fo-dgfip-sd.fr/062/

« Oser ensemble pour ne pas se résigner seul. » Léon Jouhaux

Liminaire du CSAL 10/01/2023

Monsieur le Président,

Les élus **FO-DGFIP 62** présentent tout d'abord leurs **meilleurs vœux à l'ensemble des agents de la DDFIP du Pas-de-Calais**, et donc à vous-même et votre équipe, pour cette nouvelle année.

Les CSAL se mettent en place à compter du 1er janvier 2023 et – est-il encore besoin de le rappeler ? – cela s'est fait sans notre approbation, faisant disparaître les CHSCT et leurs budgets propres.

Encore une fois, la DGFIP s'exonère des règles élémentaires puisqu'elle oblige ses agents à siéger dans des instances sans règlement intérieur. Pourtant, la loi 2020-828 date du 6 août 2019... Soit 3 ans et 5 mois que l'État, notre employeur, n'a toujours pas précisé les modalités précises d'exercice de ces CSA !

Nous répétons souvent que nous avons un employeur invisible... Allez-vous encore nous dire le contraire ? Pourquoi en France, l'État tout-puissant est-il incapable d'organiser ses administrations en temps et en heure ? Pourquoi toujours créer des usines à gaz pour accoucher, au final, de mesurette et changements peu perceptibles ?

Nous espérons que 2023 sera enfin l'année qui marquera le retour à une réelle prise en considération des agents et de leurs problématiques quotidiennes.

Cela passe tout d'abord par une **réelle indexation du point d'indice sur l'inflation**, afin que les agents de la DGFIP, et plus largement les fonctionnaires d'État, ne voient pas leur pouvoir d'achat se dégrader inexorablement.

Cela passe également par une véritable concertation des partenaires sociaux pour le projet actuel de réforme des retraites. Nous rappelons que Force Ouvrière exige **l'abandon de tout projet visant à repousser l'âge légal de départ à la retraite ou augmenter le nombre d'annuités de cotisations.**

Cela passe enfin par un **dialogue social de qualité**, car comment respecter les agents si on méprise leurs représentants, représentants élus avec un taux de participation départemental s'élevant à 76,58 %. Quel politique peut aujourd'hui se vanter d'en faire autant ?

En effet, après une campagne atypique endeuillée par un événement d'une gravité sans précédent dans le département, les résultats aux **dernières élections confortent FO-DGFiP à la première place dans le Pas-de-Calais**, notre assise progressant même.

Ce résultat est surtout celui de tous les agents des finances publiques qui portent les valeurs du **syndicalisme libre, indépendant et déterminé**, le seul capable de répondre efficacement aux légitimes attentes des collègues pour la défense de leurs intérêts individuels et collectifs.

Et parce que nous sommes **adogmatiques**, parce que nous sommes **laïques**, parce que nous sommes **aux côtés des agents à chaque instant**, nous sommes crédibles.

Nous incarnons la force du collectif et ces résultats nous obligent à poursuivre notre investissement au service des agents du Pas-de-Calais.

C'est ce que nous ferons, en continuant d'être en mesure de parler de tous les agents et de tous les métiers de la DGFiP.

Les élus FO-DGFiP 62 :

Titulaires : Justine KORKUT, Christine COLLIER-LEFRANC, Michaël MILLOT, Coralie VINCENT

Suppléants : Sandrine BONET, Valérie CADET, Gautier LEDOUX, Jacques REGNIER

À tous les niveaux, FO continuera de se battre avec vous au quotidien pour l'amélioration des conditions de travail !